

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 7

**Artikel:** Lois et mailles  
**Autor:** C.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-213719>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

*Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.*

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).  
 Administration (abonnements, changements d'adresse),  
 Imprimerie Ami FATIO & Cie, Albert DUPUIS, succ.  
 GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE  
 Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
 PUBLICITAS "  
 Société Anonyme Suisse de Publicité  
 GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 5 50 ;  
 six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
 Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
 la ligne ou son espace.

*Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.*

**Sommaire du Numéro du 16 février 1918.** — Louis Ruchonnet et la chanson (V. F.). — Une ressuscitée. — Ao militaire (Marc à Louis). — Les chansons montagnardes de la Suisse romande, suite (W. Robert). — A propos d'une chanson (A. Taverney). — Eh ! bien, Mesdames ?... (J. M.). — Correspondance (E. Weber). — Boutades.

## LOUIS RUCHONNET ET LA CHANSON

Dans les papiers laissés par Louis Ruchonnet figure une collection de chansons, qui échut à son ami et frère du barreau vaudois, Benjamin Dumur, président du Tribunal de Lausanne. La famille de ce regretté magistrat a bien voulu nous confier ces morceaux. Ils sont en grande partie manuscrits et embrassent un peu tous les genres. A voir ces feuillets jaunis et chiffonnés, on peut croire que Ruchonnet lès utilisa souvent. Dans sa jeunesse et même à l'âge mûr, il chantait volontiers, disent ses contemporains. Sa voix était fine et mélodieuse. Entre autres œuvres du crû pour lesquelles il avait un faible, on nous cite le *Canton de Vaud* du doyen Curtat, *La fita dão quatorze de Marindin*, et *La géographie du canton de Vaud*, de Victor Ruffy, qu'il entonna encore à Beaulieu, en 1876, lors du Tir fédéral dont il fut le président. Même, il ne dédaignait pas de rimer des couplets pour égayer ses amis de L'Helvétia. On lui attribue le texte et la musique de la drôlatique chanson : *La navigation sur le Léman*, publiée par le *Conteur Vaudois*, il n'y a pas très longtemps, et où se trouvent ces vers à l'adresse du mécanicien :

Monsieur, cette vapeur  
 Vous fait bien de l'honneur.

Les feuillets dont se compose le chansonnier de Louis Ruchonnet ne comptent que fort peu de chansons patriotiques, par la raison sans doute qu'il les savait toutes par cœur, car il avait une excellente mémoire. Quant aux complaintes d'amour, elles y font tout à fait défaut. On y rencontre en revanche nombre de couplets bachiques. Ruchonnet n'avait pas tout à fait 16 ans, lorsqu'il coiffa pour la première fois la casquette rouge des Helvétiens. Selon lui, c'était le bel âge pour entrer dans une société d'étudiants. C'est alors que, après des travaux dénotant déjà une étonnante maturité d'esprit, il entonnait le *Nez culotté*.

Un nez culotté,  
 Piquante parure,  
 Générosité  
 De dame nature !  
 Heureux l'effronté  
 Doté  
 D'un nez culotté !

ou bien la chansonnette du *Père Trinque-Fort* :

Eh ! bonjour, bonsoir, bonsoir, bonsoir,  
 Bouteille vermeille.  
 Pressons, pressons-la bien,  
 Qu'au fond il ne reste rien !

Des tunes de l'Helvétia, nous le suivons au camp de Thoune, où il devient officier d'artillerie et d'où il rapporte *L'Artilleuse* composée en 1826 par le caporal genevois John Ruegger :

Par la bombe foudroyante,  
 Rien ne me paraît plus beau,  
 Après celle qui m'enchanter,  
 Que mes canons et mes drapeaux.  
 L'obus siffle et bondit,  
 Laisson une trace profonde ;  
 Il éclate... on frémît...  
 Mais l'artilleur sourit.  
 Chargez !

Du même poète, la *Musette*, dédiée aux trin-gots :

Aimable mot de musette,  
 Ah ! déjà vous m'inspirez.  
 Je crois voir la bergerette...  
 Mais j'entends crier : Ouvrez !  
 Prenez l'étrille  
 Et la brosse et le seuil  
 Et l'éponge gentille ;  
 Frottez et n'épargnez pas l'eau !  
 Honni soit qui mal y pense !  
 C'est la devise du train.  
 Brossons bien tous en cadence,  
 Lavons le poil et le crin.  
 Prenez l'étrille, etc.

A ces chansons militaires se rattachent tout naturellement les œuvres inspirées par le Sonderbund. Elles sont nombreuses. Bornons-nous à citer les *Derniers moments du Père Sonderbund*, chantés à Lausanne à une mascarade de la Saint-Sylvestre de 1847, et le *Chant du retour*, dédié aux milices vaudoises par J. Mulhauser. Le premier de ces morceaux a ce refrain :

Il est mort,  
 Batttons la caisse,  
 Il est mort,  
 Batttons plus fort.

Pour le consoler, redisons sans cesse :  
 Mort, mort,  
 Paie encore ta messe,  
 Mort,  
 Paie encore ta messe.

Du *Chant du retour*, il nous suffira de reproduire le couplet que voici :

« On les a vus gagner leurs grades »,  
 Disait la bouche du moqueur,  
 « Au paisible champ des parades :  
 Au feu leur faillira le cœur ».  
 A cette lâche raillerie  
 Répondent des peuples entiers :  
 Respect, honneur à ces guerriers !  
 Paix et honneur à leur patrie !

Puis viennent des morceaux politiques, les plus nombreux de la collection. Il y en a sur la Diète, sur la Constitution de 1848, sur l'évêque Marilly, emprisonné à Chillon ; contre la centralisation, par Oyex-Delafontaine ; sur Napoléon III, dont un est intitulé *L'artilleur thurgovien* (Louis-Napoléon servit, on le sait, dans notre artillerie et eut pour résidence le château d'Arenenberg en Thurgovie) ; il commence ainsi :

Un artilleur thurgovien,  
 Qu'on nomme Bon apôtre,  
 Disait au peuple helvétien :  
 Mon honneur est le vôtre !  
 Neveu du grand Napoléon,  
 La faridondaine, la faridondon,

Je suis républicain aussi, biribi,  
 A la façon de Barbari, mon ami !

Louis Ruchonnet était franc-maçon. Son cahier contient une chanson d'assez belle allure sur la franc-maçonnerie, chanson en allemand, signée F. Piton, avec une traduction en français, un peu lourde. En voici un fragment :

Lorsque la controverse, aiguiseant ses sophismes, Irrite les esprits et provoque les schismes, Nous restons seuls uns ; un invincible lien Etroitement nous lie, et pratiquant le bien L'ordre des francs-maçons, à sa mission fidèle, Soumet tout l'univers à sa loi fraternelle.

Comme la plupart des Vaudois de son temps, Ruchonnet ne se sentait guère attiré par les chansonniers français. Il admirait cependant Nadaud, Béranger et Pierre Dupont. Mais, les morceaux recueillis par lui le montrent bien, sa prédilection allait à la muse vaudoise, qu'elle s'exprimât en français ou en patois. Il possédait les plus caractéristiques des chansons écritées dans l'idiome de nos pères : *La rionda dâi z'ami dé noça, lou Balzi, la Tzerri, Lo Tzervroai de Voaitou*, et bien d'autres, sans oublier la ronde de *Monsu dé Ropraz* :

Medze bin lè z'orange, hé ! hé ! ionla !  
 Medze bin lè z'orange, vive l'amour !  
 Mâ ne lè paye pas, vive là, vive laurier !  
 Mâ ne lè paye pas, vive la rose et le damas !

Les mânes de notre grand concitoyen nous pardonneront cette incursion dans ses documents intimes. Il nous a paru qu'il ne serait pas indifférent à ses admirateurs de découvrir une nouvelle face de cet esprit universel, de voir combien il était à l'aise dans le domaine de la chanson populaire aussi bien qu'en politique, qu'en jurisprudence, sciences, histoire, littérature, beaux-arts, enseignement, armes, géologie, astronomie ; d'apprendre que, à côté de la bonne grâce, parure de la bonté, Louis Ruchonnet avait aussi la gaîté, qui est le rayon de soleil du caractère. Et puis, à l'amour qu'il leur portait, ne semble-t-il que se grandissent les œuvres les plus infimes de nos auteurs nationaux ?

V. F.

**Lois et mailles.** — Feu Genz, le facétieux égorgeur de porcs et pêcheur, était occupé à ranger ses filets dans sa villa des Orties, quand un ami lui dit :

— Mais, dis donc, ses mailles sont bien étroites ; elles n'ont certainement pas la dimension réglementaire ; prends garde à la loi, il pourra t'en coûter.

— Vois-tu, mon pauvre ami, les lois sont comme les bonnes bretelles, elles sont élastiques. Mes mailles aussi. — G. P.

**A la frontière.** — Deux soldats et un caporal sont en sentinelle dans un petit poste avancé. Le lieutenant et la section sont à quelques pas derrière. Deux coups de feu éclatent. Le lieutenant bondit jusqu'aux sentinelles et, s'adressant au soldat le plus rapproché...

— Sur quoi tirez-vous ? demanda-t-il.  
 — Sur l'ordre du caporal, mon yeutenant.